

Fontainebleau



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 12 juillet 2022**

L'An deux mille vingt-deux, le 12 juillet à 19h30, le CONSEIL MUNICIPAL de la ville de Fontainebleau, dûment convoqué le 6 juillet 2022, réuni en séance publique, en salle du conseil sous la présidence de Julien GONDARD, Maire.

Etaient présents : Mme BOLGERT, Mme REYNAUD, Mme FLINÉ, Mme CLER, M. TENDA, Mme BOLLET, Mme JACQUIN, Mme MAGGIORI, M. JADAUD, M. RAYMOND, M. BEAUDOIN, M. VALLETOUX (arrivé à 20h13), Mme MARIANNE, M. RONTEIX, Mme GUERNALEC, M. JULIEN, M. LECERF, M. THOMA.

En exercice	33
Présents ou représentés	33
Votants	33
Abstention	0
Suffrages exprimés	33
Pour	33
Contre	0

Etaient représentés :

M. ROUSSEL pouvoir à M. FLINÉ
M. INGOLD pouvoir à Mme REYNAUD
M. DORIN pouvoir à Mme BOLLET
M. SCHÜTZ pouvoir à Mme GUERNALEC
Mme PHILIPPE pouvoir à Mme CLER
Mme MONTORO pouvoir à Mme JACQUIN
M. VALLETOUX pouvoir à M. GONDARD pour les délibérations n°22/72 à 22/82
M. PERROT pouvoir à M. JADAUD
Mme LARUE pouvoir à M. RONTEIX
Mme MALVEZIN pouvoir à Mme BOLGERT
Mme SASSINE pouvoir à M. TENDA
Mme NORET pouvoir à Mme MARIANNE
Mme HIMO-MALRIC pouvoir à M. JULIEN
Mme DUPUIS pouvoir à M. LECERF
Mme TAMBORINI pouvoir à M. THOMA

Secrétaire de séance : M. BEAUDOIN

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Ces formalités remplies,

Objet : Modification du tableau des effectifs du personnel communal – Créations de postes

- **Unanimité**

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2121-29, L2122-21, L2131-1 et L2131-2,

Vu le Code général de la fonction publique,

Vu le décret n°2012-924 du 30 juillet 2012 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux,

Vu le décret n°2006-1690 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux,

Vu le décret n°88-547 du 6 mai 1988 portant statut particulier du cadre d'emplois des agents

de maîtrise territoriaux,

Vu le décret n°2011-1642 du 23 novembre 2011 portant statut particulier du cadre d'emplois des assistants territoriaux de conservation du patrimoine,

Vu le décret n°2006-1692 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints territoriaux du patrimoine,

Vu le décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux,

Vu le décret n° 2012-437 du 29 mars 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des assistants territoriaux d'enseignement artistique,

Vu les délibérations approuvées par le conseil municipal précisant les critères d'attribution du régime indemnitaire du personnel communal,

Considérant les besoins en personnel recensés dans les services municipaux,

Considérant l'avis de la commission Finances, Administration générale et sécurité du 9 juillet 2022,

Sur présentation du rapporteur, Mme BOLGERT,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de modifier le tableau des effectifs du personnel communal par la création des postes suivants :

Filière	Grade	Nombre	
Administrative	Rédacteur principal 1ère classe	1	
	Rédacteur principal 2ème classe	1	
	Rédacteur	1	
	Adjoint administratif principal 1ère classe	1	
	Adjoint administratif principal 2ème classe	1	
	Adjoint administratif	1	
Technique	Agent de maîtrise principal	1	
	Adjoint technique principal de 1ère classe	2	
	Adjoint technique principal de 2ème classe	2	
	Adjoint technique	2	
Culturelle	Assistant de conservation principal 1ère classe	1	
	Assistant de conservation principal 2ème classe	1	
	Assistant de conservation	1	
	Adjoint du patrimoine principal 1ère classe	1	
	Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	1	
	Adjoint du patrimoine	1	
	Assistant territorial d'enseignement artistique principal de 1ère classe	1 TC	
		2 TNC 14/20ème	
1 TNC 6,75/20			

		N°22/84
		2 TNC 5/20ème
		2 TNC 4/20ème
		1 TNC 2/20ème
	Assistant territorial d'enseignement artistique principal de 2ème classe	1 TC
		1 TNC 14,5/20ème
		1 TNC 14/20ème
		1 TNC 13,25/20ème
		1 TNC 10,5/20ème
		1 TNC 6/20
		2 TNC 5/20ème
		1 TNC 4/20ème
		1 TNC 3/20ème
		1 TNC 2/20ème
		Assistant territorial d'enseignement artistique
	1 TNC 14/20ème	
	1 TNC 6,75/20	
	2 TNC 5/20ème	
	1 TNC 4/20ème	
1 TNC 3/20ème		
1 TNC 2/20ème		
TOTAL		47

ATTRIBUE le régime indemnitaire afférent à ces grades.

DIT que la rémunération suit automatiquement les revalorisations applicables à la fonction publique territoriale.

PRECISE que le tableau des effectifs sera modifié en conséquence.

PRECISE que les postes non pourvus seront supprimés ultérieurement.

PRECISE que le poste de responsable des publics et de l'action culturelle à temps complet pourra être pourvus par un contractuel, en cas de recrutement infructueux d'un fonctionnaire,

N°22/84

dans les conditions fixées au 2° de l'article L332-8 du code général de la fonction publique.

En cas de recrutement sur le grade de rédacteur principal 1^{ère} classe, il devra justifier d'un diplôme de niveau 5 (DEUG, BTS, DUT, DEUST), et son traitement sera calculé par référence au maximum de l'indice brut terminal de la grille indiciaire des rédacteurs territoriaux principaux de 1^{ère} classe.

En cas de recrutement sur le grade de rédacteur principal 2^{ème} classe, il devra justifier d'un diplôme de niveau 5 (DEUG, BTS, DUT, DEUST), et son traitement sera calculé par référence au maximum de l'indice brut terminal de la grille indiciaire des rédacteurs territoriaux principaux de 2^{ème} classe.

En cas de recrutement sur le grade de rédacteur, il devra justifier d'un diplôme de niveau 4 (baccalauréat), et son traitement sera calculé par référence au maximum de l'indice brut terminal de la grille indiciaire des rédacteurs territoriaux.

En cas de recrutement sur le grade d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe, il devra justifier d'un diplôme de niveau de niveau 3 (CAP, BEP), et son traitement sera calculé par référence au maximum de l'indice brut terminal de la grille indiciaire des adjoints administratifs principaux de 1^{ère} classe.

En cas de recrutement sur le grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, il devra justifier d'un diplôme de niveau de niveau 3 (CAP, BEP), et son traitement sera calculé par référence au maximum de l'indice brut terminal de la grille indiciaire des adjoints administratifs principaux de 2^{ème} classe.

En cas de recrutement sur le grade d'adjoint administratif, il devra justifier d'un diplôme de niveau 3 (CAP, BEP), et son traitement sera calculé par référence au maximum de l'indice brut terminal de la grille indiciaire des adjoints administratifs territoriaux.

En cas de recrutement sur le grade d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal 1^{ère} classe, il devra justifier d'un diplôme de de niveau 6 (licence, licence professionnelle, maîtrise, master 1) et son traitement sera calculé par référence au maximum de l'indice brut terminal de la grille indiciaire des assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques principaux de 1^{ère} classe.

En cas de recrutement sur le grade d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal 2^{ème} classe, il devra justifier d'un diplôme de niveau 6 (licence, licence professionnelle, maîtrise, master 1) et son traitement sera calculé par référence au maximum de l'indice brut terminal de la grille indiciaire des assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques principaux de 2^{ème} classe.

En cas de recrutement sur le grade d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques il devra justifier d'un diplôme de niveau 4 (baccalauréat), et son traitement sera calculé par référence au maximum de l'indice brut terminal des assistants de conservation du patrimoine et des bibliothèques.

PRECISE que le poste de référent des équipements sportifs à temps complet pourra être pourvus par un contractuel, en cas de recrutement infructueux d'un fonctionnaire, dans les conditions fixées au 2° de l'article L332-8 du code général de la fonction publique. Il devra dans ce cas justifier d'un diplôme de niveau 3 (CAP, BEP), et son traitement sera calculé par référence au maximum de l'indice brut terminal de la grille indiciaire des adjoints techniques territoriaux, adjoints techniques territoriaux principaux de 2^{ème} classe, adjoints techniques territoriaux principaux de 1^{ère} classe ou agent de maîtrise selon le grade de recrutement.

PRECISE que le poste d'agent logistique manifestation et évènements à temps complet pourra être pourvus par un contractuel, en cas de recrutement infructueux d'un fonctionnaire, dans les conditions fixées au 2° de l'article L332-8 du code général de la fonction publique. Il devra dans ce cas justifier d'un diplôme de niveau 3 (CAP, BEP), et son traitement sera calculé par référence au maximum de l'indice brut terminal de la grille indiciaire des adjoints techniques territoriaux, adjoints techniques territoriaux principaux de 2^{ème} classe ou adjoints techniques

territoriaux principaux de 1^{ère} classe selon le grade de recrutement.

PRECISE que le poste de professeur de formation musicale à temps complet pourra être pourvus par un contractuel, en cas de recrutement infructueux d'un fonctionnaire, dans les conditions fixées au 2° de l'article L332-8 du code général de la fonction publique. Il devra dans ce cas justifier d'un diplôme de niveau 3 (CAP, BEP), et son traitement sera calculé par référence au maximum de l'indice brut terminal de la grille indiciaire des assistants territoriaux d'enseignement artistique, des assistants territoriaux d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe ou des assistants territoriaux d'enseignement artistique principal de 1^{ère} classe selon le grade de recrutement.

PRECISE que le poste de professeur de clavier et de percussion à temps non complet d'une durée hebdomadaire de 3 heures pourra être pourvus par un contractuel, en cas de recrutement infructueux d'un fonctionnaire, dans les conditions fixées au 5° de l'article L332-8 du code général de la fonction publique. Il devra dans ce cas justifier d'un diplôme de niveau 3 (CAP, BEP), et son traitement sera calculé par référence au maximum de l'indice brut terminal de la grille indiciaire des assistants territoriaux d'enseignement artistique ou des assistants territoriaux d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe selon le grade de recrutement.

PRECISE que le poste de professeur de chant jazz, piano jazz et formation musicale jazz à temps non complet d'une durée hebdomadaire de 6 heures et 45 minutes pourra être pourvus par un contractuel, en cas de recrutement infructueux d'un fonctionnaire, dans les conditions fixées au 5° de l'article L332-8 du code général de la fonction publique. Il devra dans ce cas justifier d'un diplôme de niveau 3 (CAP, BEP), et son traitement sera calculé par référence au maximum de l'indice brut terminal de la grille indiciaire des assistants territoriaux d'enseignement artistique ou des assistants territoriaux d'enseignement artistique principal de 1^{ère} classe selon le grade de recrutement.

PRECISE que le poste de professeur de saxophone à temps non complet d'une durée hebdomadaire de 14 heures pourra être pourvus par un contractuel, en cas de recrutement infructueux d'un fonctionnaire, dans les conditions fixées au 5° de l'article L332-8 du code général de la fonction publique. Il devra dans ce cas justifier d'un diplôme de niveau 3 (CAP, BEP), et son traitement sera calculé par référence au maximum de l'indice brut terminal de la grille indiciaire des assistants territoriaux d'enseignement artistique, des assistants territoriaux d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe ou des assistants territoriaux d'enseignement artistique principal de 1^{ère} classe selon le grade de recrutement.

PRECISE que le poste de professeur de formation musicale à temps non complet d'une durée hebdomadaire de 5 heures pourra être pourvus par un contractuel, en cas de recrutement infructueux d'un fonctionnaire, dans les conditions fixées au 5° de l'article L332-8 du code général de la fonction publique. Il devra dans ce cas justifier d'un diplôme de niveau 3 (CAP, BEP), et son traitement sera calculé par référence au maximum de l'indice brut terminal de la grille indiciaire des assistants territoriaux d'enseignement artistique, des assistants territoriaux d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe ou des assistants territoriaux d'enseignement artistique principal de 1^{ère} classe selon le grade de recrutement.

PRECISE que le poste de professeur de flûte traversière à temps non complet d'une durée hebdomadaire de 4 heures pourra être pourvus par un contractuel, en cas de recrutement infructueux d'un fonctionnaire, dans les conditions fixées au 5° de l'article L332-8 du code général de la fonction publique. Il devra dans ce cas justifier d'un diplôme de niveau 3 (CAP, BEP), et son traitement sera calculé par référence au maximum de l'indice brut terminal de la grille indiciaire des assistants territoriaux d'enseignement artistique, des assistants territoriaux d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe ou des assistants territoriaux d'enseignement

artistique principal de 1^{ère} classe selon le grade de recrutement.

PRECISE que le poste de professeur de cor-euphonium à temps non complet d'une durée hebdomadaire de 2 heures pourra être pourvus par un contractuel, en cas de recrutement infructueux d'un fonctionnaire, dans les conditions fixées au 5° de l'article L332-8 du code général de la fonction publique. Il devra dans ce cas justifier d'un diplôme de niveau 3 (CAP, BEP), et son traitement sera calculé par référence au maximum de l'indice brut terminal de la grille indiciaire des assistants territoriaux d'enseignement artistique, des assistants territoriaux d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe ou des assistants territoriaux d'enseignement artistique principal de 1^{ère} classe selon le grade de recrutement.

PRECISE que le poste d'accompagnateur piano à temps non complet d'une durée hebdomadaire de 5 heures pourra être pourvus par un contractuel, en cas de recrutement infructueux d'un fonctionnaire, dans les conditions fixées au 5° de l'article L332-8 du code général de la fonction publique. Il devra dans ce cas justifier d'un diplôme de niveau 3 (CAP, BEP), et son traitement sera calculé par référence au maximum de l'indice brut terminal de la grille indiciaire des assistants territoriaux d'enseignement artistique, des assistants territoriaux d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe ou des assistants territoriaux d'enseignement artistique principal de 1^{ère} classe selon le grade de recrutement.

PRECISE que le poste de professeur de batterie à temps non complet d'une durée hebdomadaire de 14 heures et 30 minutes pourra être pourvus par un contractuel, en cas de recrutement infructueux d'un fonctionnaire, dans les conditions fixées au 5° de l'article L332-8 du code général de la fonction publique. Il devra dans ce cas justifier d'un diplôme de niveau 3 (CAP, BEP), et son traitement sera calculé par référence au maximum de l'indice brut terminal de la grille indiciaire des assistants territoriaux d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe.

PRECISE que le poste de professeur de guitare et de chorale à temps non complet d'une durée hebdomadaire de 13 heures et 15 minutes pourra être pourvus par un contractuel, en cas de recrutement infructueux d'un fonctionnaire, dans les conditions fixées au 5° de l'article L332-8 du code général de la fonction publique. Il devra dans ce cas justifier d'un diplôme de niveau 3 (CAP, BEP), et son traitement sera calculé par référence au maximum de l'indice brut terminal de la grille indiciaire des assistants territoriaux d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe.

PRECISE que le poste de professeur de clarinette à temps non complet d'une durée hebdomadaire de 10 heures et 30 minutes pourra être pourvus par un contractuel, en cas de recrutement infructueux d'un fonctionnaire, dans les conditions fixées au 5° de l'article L332-8 du code général de la fonction publique. Il devra dans ce cas justifier d'un diplôme de niveau 3 (CAP, BEP), et son traitement sera calculé par référence au maximum de l'indice brut terminal de la grille indiciaire des assistants territoriaux d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe.

PRECISE que le poste de professeur de cor à temps non complet d'une durée hebdomadaire de 6 heures pourra être pourvus par un contractuel, en cas de recrutement infructueux d'un fonctionnaire, dans les conditions fixées au 5° de l'article L332-8 du code général de la fonction publique. Il devra dans ce cas justifier d'un diplôme de niveau 3 (CAP, BEP), et son traitement sera calculé par référence au maximum de l'indice brut terminal de la grille indiciaire des assistants territoriaux d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe.

PRECISE que le poste de professeur de théâtre à temps non complet d'une durée hebdomadaire de 14 heures pourra être pourvus par un contractuel, en cas de recrutement

N°22/84

infructueux d'un fonctionnaire, dans les conditions fixées au 5° de l'article L332-8 du code général de la fonction publique. Il devra dans ce cas justifier d'un diplôme de niveau 3 (CAP, BEP), et son traitement sera calculé par référence au maximum de l'indice brut terminal de la grille indiciaire des assistants territoriaux d'enseignement artistique principal de 1ère classe.

PRECISE que le poste de professeur de formation musicale et orchestre à temps non complet d'une durée hebdomadaire de 4 heures pourra être pourvu par un contractuel, en cas de recrutement infructueux d'un fonctionnaire, dans les conditions fixées au 5° de l'article L332-8 du code général de la fonction publique. Il devra dans ce cas justifier d'un diplôme de niveau 3 (CAP, BEP), et son traitement sera calculé par référence au maximum de l'indice brut terminal de la grille indiciaire des assistants territoriaux d'enseignement artistique principal de 1ère classe.

PRECISE que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de l'exercice 2022 et suivants au chapitre 012.

Cet acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Melun dans les deux mois suivant son exécution,

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits,
Ont signé les membres présents.

Pour extrait conforme,
Julien GONDARD



Maire de Fontainebleau

Publié le 13 juillet 2022
Notifié le _____
Certifié exécutoire le 13 juillet 2022
Sous l'identifiant 077-217701861 - _____

